

4 gros sujets à l'ordre du jour de ce CSE : la régionalisation et son nouvel avatar Tempo, le lancement de l'information/consultation sur le déploiement du nouvel outil de conducteurs Openmédia dans le réseau régional, ainsi que deux points substantiels sur la Fabrique et sur la santé au travail.

## Le CSE en bref

---

### Régionalisation : l'horizon incertain

Tempo vient ajouter de la confusion à un projet qui manquait déjà de lisibilité, entre l'organisation du numérique qui tarde à se mettre en place et l'expérimentation sur les régies automatisées qui n'est toujours pas lancée à Strasbourg. Une crainte générale cependant : que tous ces projets contribuent à réduire un peu plus le nombre de salariés et l'intérêt du métier.

### Openmédia : la phase 2 du NRCS en terrain instable

Une fois de plus, la direction cherche à lancer un logiciel non stabilisé dont les bénéfices en termes d'ergonomie de travail restent largement à démontrer. Les élus ont lancé une expertise sur le sujet.

### Fabrique : la boîte à claques

La Fabrique concentre les pires travers de la boîte en termes d'organisation et de fonctionnement, de management et d'accompagnement des projets et des salariés. Entre l'alerte sur le site de Bordeaux, le fonctionnement des instances de proximité ou l'activité elle-même, les sujets continuent à crispier les relations entre la direction et les élus.

### Santé au travail : long is the road...

Entre les questions d'absentéisme galopant et les risques liés aux rayonnements électromagnétiques, l'inertie de la direction est impressionnante et les élus ont souvent l'impression de prêcher dans le désert. Et on ne parle pas du dossier du déménagement d'Antibes qui suscite les plus vives inquiétudes pour la suite.

## Régionalisation : Tempo s'invite dans le débat

---

Nous l'écrivons depuis plusieurs mois, la régionalisation nous semble marquer le pas et s'être largement éloignée du projet originel. Cela nous est apparu de manière frappante lors des dernières – et rares – réunions de la CASAR, la commission d'anticipation de suivi et d'ajustement de la régionalisation. Nous avons tenu à exprimer notre déception lors de la réunion du 7 septembre.

**Tempo** s'est largement invité dans les débats. Le projet lancé à la surprise générale au début de l'été est censé aboutir dans un an à des tranches d'info de la 3 prétendument pilotées par les seules rédactions régionales, les éditions nationales étant appelées à disparaître.

Ce projet suscite la suspicion voire le rejet de toutes parts, car il est perçu, une fois de plus, comme une manière de faire des économies sur le dos des salariés et de leurs conditions de travail.

L'équipe projet aura donc fort à faire pour convaincre l'ensemble des salariés. A sa tête, Sophie Guillin, une bonne connaissance du réseau régional, accompagnée d'une coordinatrice de l'info régionale, Anne-Sophie Maxime, jusqu'ici rédactrice en chef à Marseille, d'un coordinateur de l'info nationale, Julien Duperray, auparavant chef du service économique de la redac nat, d'une ex-doc aujourd'hui cheffe de projet à la Direction de la coordination de l'information régionale, Marie-Laure Piron, d'Anne Peiffer, la toujours cheffe de centre de Nancy, et d'un coordinateur RH, Rafaèle Bourgier, qui fait partie du Pôle conseil et accompagnement de la RH.

Actuellement, l'équipe fait des simulations de conducteurs à partir de ce qui est produit chaque jour par les différentes rédactions.

Là encore, un « accord de méthode » doit être négocié avec les organisation syndicales, afin de déterminer de quelle manière les élus vont suivre ce projet qui est censé se mettre en place en un temps très court (à peine 8 mois). Un processus d'information/consultation des CSE (Réseau, Siège, CSE central) doit être lancé cet automne.

Le projet **d'expérimentation de régie automatisée à Strasbourg** doit entrer dans sa phase opérationnelle cet automne. Sur place, les équipements sont installés et sont en cours de validation. Les négociations autour d'un accord d'expérimentation commencent ces jours-ci avec les organisations syndicales représentatives du réseau régional. Les appels à candidatures des référents techniques des antennes régionales doivent avoir lieu en octobre. La direction souhaite pouvoir lancer l'expérimentation en janvier pour une période de 4 à 6 mois. Les membres de la CASAR doivent se rendre sur place le 9 novembre.

Sur le front du **numérique**, toujours rien sur l'organisation et les moyens dans les antennes régionales. La direction dit n'être pas prête et annonce qu'elle présentera son projet au 1<sup>er</sup> trimestre 2023. Cela inclut les évolutions des tâches des chargés d'édition numérique, alors même qu'un travail sur le sujet a été validé en début d'année par la direction du Réseau.

Depuis quelques mois, un certain nombre d'évolutions ont été mises en place sur les plateformes gérées par la direction du numérique, france.tv pour les programmes et franceinfo pour l'info : tous les replays sont désormais hébergés sur la plateforme france.tv (rubrique chaîne France 3 puis choix de la région en descendant dans la page), y compris les JT, la mise en ligne automatique s'est améliorée ; les pages info régionales ont évolué graphiquement, des pages spéciales ont été testées pour des événements comme les élections ou le Mondial de pétanque, générant une forte audience ; etc.

Cet été, l'antenne PACA a testé le « vignettage » du JT régional, autrement dit la mise en ligne découpée sujet par sujet du replay du JT. Cette expérience n'a pas été jugée concluante par la direction mais les élus en ont critiqué la méthode : expérience locale sans cadre défini (par exemple celui d'une expérimentation), conduite dans un service documentation dont l'équipe est en vacances, donc avec des CDD qui ont dû assurer cette tâche au détriment de l'indexation du JT quotidien, période de test inadaptée (entre le 15 juillet et le 15 août) et trop courte pour en mesurer réellement l'audience sur le public. Une négociation avec les OS aurait permis de mieux cadrer les

choses et de s'assurer des moyens. Une fois de plus la direction a cherché à agir en douce, en faisant reposer la charge sur des salariés précaires.

En outre, cette expérience renvoie une fois de plus à la question de la nature des contenus mis en ligne sur le site – entre contenus journalistiques et non journalistiques – et à leur identification par l'internaute. Cette question, posée depuis plusieurs années par les élus, reçoit des réponses évasives d'une direction qui rêve manifestement que tout le monde fasse tout sans distinctions et sans protection légale des auteurs. La direction évoque la mise en place sur le site d'une identification claire des auteurs des contenus, indiquant leur qualité, mais cette évolution est à ce stade pour le moins balbutiante.

Quant à l'application Ici, c'est à ce stade un non-projet pour le réseau régional de France 3. La plateforme, gérée par Radio France, n'est ni plus ni moins que celle de France Bleu qui a vaguement été replâtrée. On comprend aux propos de la direction du numérique, que la collaboration entre les deux boîtes est compliquée, que la plateforme technique de Radio-France est moins performante, ne permet pas la mise en ligne des articles avec vidéos, ce qui bloque les évolutions du site et qu'au final, pour la direction du numérique, cette appli n'est pas un enjeu. Ce qui compte, c'est le site internet et ses référencements sur les moteurs de recherche ; l'appli ressemble finalement à une expérience de développement pour Radio France, FTV n'entend pas lancer le moindre site internet commun tant que l'appli Ici ne sera pas pleinement fonctionnelle, autant dire pas demain la veille...

Reste que, selon la direction du Réseau, le simple fait de changer de nom et d'agréger quelques articles de France 3 a permis à l'appli France Bleu de quasiment doubler son audience. Tout bénéf pour Radio-France, donc.



Voir le compte-rendu de la CASAR  
du 7 septembre 2022.

## Openmédia : la phase 2 d'un NRCS non stabilisé

---

La direction s'apprête à lancer le déploiement de la phase 2 du NRCS (le News Room Computer System), c'est-à-dire le logiciel de gestion des conducteurs OpenMedia. Cet outil est appelé à remplacer Lisa, alors que la phase 1, Newsboard, a remplacé Mona.

La direction souhaite déployer l'outil dans le réseau régional, alors que le déploiement au siège et à France 3 Paris Ile de France a généré de nombreux bugs et dysfonctionnements qui ne sont toujours pas stabilisés, quoi qu'en dise le chef de projet Romuald Rat.

En outre, Newsboard n'est pas non plus stabilisé et connaît des bugs importants.

Difficile, donc, de lancer un outil sur des fondations instables. Les élus ont décidé de lancer une expertise, afin de mesurer les impacts d'OpenMedia sur les utilisateurs ; ils ont désigné la coopérative Cedaet à cette fin.



Voir la résolution des élus.

## Fabrique : l'usine du mal-être au travail

---

La direction de la Fabrique est arrivée toute chafouine en CSE. En particulier la DRH du secteur, Catherine Fichet, qui a très mal pris le liminaire de la CGT évoquant « *un management distant et pathogène [et des] ressources humaines à la fois inefficaces, pléthoriques et incompetentes* ». Selon elle, l'équipe RH est très peu nombreuse et ne compte pas 15 personnes comme indiqué sur l'organigramme mais seulement 9 personnes : une DRH qui a un périmètre plus large incluant la direction des technologies, un RRH et 4 IRH pour le centre Nord, une RRH et 2 IRH (dont un poste vacant) pour le sud.

C'est donc une direction sur la défensive qui a répondu aux élus.

Concernant **l'alerte à la Fabrique de Bordeaux**, la direction s'est fait sévèrement remonter les bretelles par l'inspectrice du travail, présente, qui a évoqué une forme de « *harcèlement moral* » organisationnel, constatant que la direction n'avancait pas « *dans la prévention des risques* ». Ça a jeté un froid... Non seulement la situation à Bordeaux ne s'améliore pas mais elle continue à se dégrader et la direction de la Fabrique cherche à tout prix à évincer les élus, de peur qu'ils lui demandent des comptes. Bordeaux est un cas emblématique de « trahison » de la part de la direction, alors que ce site devait bénéficier d'une reconversion industrielle, suite à l'arrêt des fictions classiques. Au final, la reconversion vers des fictions numériques n'a pas eu lieu et les salariés du site se sentent abandonnés.

Olivier Roelens annonce 3 tournages de fictions numériques dans les mois qui viennent (une dans la région de Martigues, une dans la région toulousaine et une 3<sup>e</sup> en Bretagne), mais avec très peu de salariés bordelais, vu que les tournages sont en priorité proposés aux équipes les plus proches et vu qu'il ne reste quasiment rien de l'équipe de tournage fiction.

Les élus CGT ont demandé le respect de l'accord de mai 2019 et la recréation d'une véritable équipe de tournage fiction sur le site de Bordeaux.

Les élus ont également évoqué le **fonctionnement défaillant des instances de proximité** Nord et Sud de la Fabrique, 5 mois après leur création, qui décourage les représentants de proximité, estimant que cela pouvait s'apparenter à de l'entrave. La direction reconnaît des difficultés mais tente de les minimiser.

Le rôle des responsables des activités de fabrication (RAF) a largement été débattu.

La direction dit avoir fait évoluer la fiche de poste de ces cadres de proximité (les seuls désormais à la Fabrique), afin de mettre plus en avant leur rôle d'encadrant et de leur adjoindre la fonction d'animateurs/prévention sécurité. De ce fait, ils ont été repositionnés en groupe 9.

En revanche, la question de leur marge de manœuvre reste entière. Ont-ils la possibilité de décider le recours à des CDD en cas de besoin ? Peuvent-ils engager des petites dépenses comme des achats de plug-in afin de permettre à leurs équipes d'avancer sur leurs projets ?

Yves Dumond répond que oui, il décrit un processus accéléré en cas d'urgence (sans les 3 devis obligatoires dont on ne peut déroger dans le Réseau) mais qui reste tout de même un circuit de prise de décision (via le patron de la post-production puis vers le patron d'AIISO ou vers celui de la planification pour arbitrage) centralisé et lourd et qui traduit surtout l'incapacité de cette direction à faire confiance à ses cadres de proximité en leur donnant de l'autonomie. On constate bien une organisation et un fonctionnement complètement rigides et verrouillés.

Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si la moitié des RAF ont quitté leurs postes.

Quant à la nécessaire clarification des rôles entre le RAF et le cadre de gestion, là encore la direction reste évasive, en évoquant la nécessité de s'adapter au cas par cas et en précisant que « *en aucune manière, le cadre de gestion n'a vocation à remplacer le RAF sur l'intégralité du périmètre du poste* » (Catherine Fichet) en cas d'absence du premier. Insuffisant pour les élus qui ont demandé une clarification des prérogatives de l'un et l'autre, afin que des cadres de gestion en groupe 5 ne soient pas obligés de suppléer des managers groupe 9 sans cadre et sans reconnaissance. La direction accepte de mener ce travail.

**Plan de charge des activités de fabrication.** A fin juin, donc à mi-année, la réalisation du plan de charge de la Fabrique atteignait 66% pour la vidéo mobile (56% sans les externalisations), 43% pour les équipes de tournage (26% sans les externalisations), 52% pour la fiction, 46% pour les deux feuillets, 47% pour la post-production (42% sans les externalisations).

Sur les équipes de tournage, les élus dénoncent un sabotage organisé, puisqu'il n'existe plus aujourd'hui qu'une seule équipe de tournage complète à Strasbourg. Ailleurs, les équipes sont mitées et éparpillées entre différentes activités, quand elles n'ont pas été supprimées. En tout et pour tout, il reste 2 OPV à mi-temps sur les tournages à Rennes, un OPV et un OPS à Strasbourg. Impossible dans ces conditions d'espérer un jour atteindre le plan de charge, et on ne parle même pas de développement...

La direction dit vouloir reconstituer des équipes complètes sur les sites où il y a de l'activité. Ça se résume à Rennes, Lille, Marseille et Lyon et ça interroge, à la fois sur la volonté de la Fabrique de développer cette activité et sur celle de la direction du Réseau de développer le recours aux moyens internes de fabrication plutôt qu'au privé.

Concernant la vidéo mobile, les élus déplorent que certains cars restent « tankés » comme régie sur les plateaux du Franay et qu'ils subissent de la sous-activité, ce que dément François-Xavier Georget, le directeur délégué du pilotage de la performance et de la régulation d'activité (traduction : le grand chef de la planification et des moyens). Selon lui, il n'y a « *pas de sous-activité critique* » (tout est dans la nuance) à la VM, cet été on aurait plus tourné qu'habituellement et l'on devrait atteindre 98% du plan de charge en fin d'année. Par ailleurs, précise-t-il, la direction essaye d'équilibrer la part de flux (l'enregistrement d'émissions de jeux et autres au Franay) entre les différents cars.

Selon lui, un des objectifs majeurs pour 2023, c'est le développement des captations régionales de sport et de spectacle vivant.

Depuis cet été, une erreur de pesée du car de Lille entraîne son immobilisation pendant plusieurs mois au Franay, puisqu'un car en surpoids n'est pas autorisé à circuler sur les routes. Les personnels craignent que ce genre d'erreur ne soit utilisé comme prétexte à l'immobilisation des cars et réclament des pesées effectuées dans les règles de l'art.

Concernant la post-production, les chiffres transmis aux élus étaient faux, il n'a donc pas été possible de débattre dessus.

D'une manière générale, les élus ont déploré que la direction se donne pour seul objectif d'assurer le plein emploi des personnels permanents, ce qui ferme la possibilité à tout développement de l'activité. D'ailleurs, même avec cette approche, certains personnels sont en sous-activité, en particulier sur les tournages. Pour les élus, on est très loin des engagements autour du pacte de priorité sur le recours aux moyens internes de fabrication.

## Santé au travail

---

Dans sa dernière réunion, la commission santé, sécurité et conditions de travail s'est intéressée aux ondes électro-magnétiques dans l'utilisation des Aviwest, sur lesquelles la direction technique continue à ne pas vouloir appliquer le principe de précaution.

Quant au bilan de l'absentéisme, il atteint le chiffre préoccupant de 8,55% dans le réseau régional alors que la moyenne nationale française est à 5,6%. Les élus ont pourtant tiré la sonnette d'alarme en CSE Central en présence de Delphine Ernotte dès le mois d'avril 2021 et la question avait été prise très au sérieux. On voit le résultat...

La CSSCT s'est par ailleurs penchée sur l'ébauche d'un plan de prévention des risques pour l'expérimentation autour des régies automatisées et sur le rapport d'enquête paritaire à France 3 Normandie-Rouen suite à l'accident du travail d'un salarié.



Voir le compte-rendu de la CSSCT du 14 septembre.

Les élus avaient également demandé des réponses écrites dans deux dossiers : suite à l'avis rendu concernant le projet de transfert de la station de France 3 Côte d'Azur d'Antibes à Nice et suite à la résolution adoptée après un risque grave au sein du service IMG de Nantes.

Si l'on observe que la direction régionale des Pays de la Loire s'est emparée du sujet et semble travailler à la mise en place d'actions afin de stabiliser la situation, on ne peut pas en dire autant du dossier d'Antibes : affirmations péremptoires, voire arrogantes, réponses vaseuses, non prise en compte des conclusions pourtant sévères de l'expert du CSE. En gros, la direction est droit dans ses bottes, au niveau local comme au niveau régional. Après ses graves manquements dans la conduite de ce projet, on aurait pu imaginer qu'elle ferait profil bas. Que nenni ! Le directeur des IMG de France Télévisions reste inflexible, campé sur ses positions. Quant au directeur régional de PACA, il croit opportun d'ironiser ou d'asséner des réponses définitives aux remarques des élus.

La seule nouveauté dans ce sujet, c'est que la direction du Réseau compte proposer une « piste de solution » pour répondre au problème de la couverture de l'actualité sur l'Ouest de la région. C'est bien maigre, d'autant qu'on ne sait pas de quoi il s'agit. La direction s'est contentée de répondre qu'il ne s'agissait pas du projet de RER (reporteurs en résidence), ni de l'ouverture d'un BIP ou d'une locale. Le suspense est intense...

Les élus ont transmis le rapport d'expertise et l'avis du CSE sur le projet d'Antibes aux administrateurs de France Télévisions afin qu'ils réexaminent le dossier, notamment en raison de son coût très élevé (au moins 19 M€ à date).

## Vie du CSE

---

Laurence ROMET (FO, Amiens) a été élue trésorière-adjointe du CSE, en remplacement de Sabrina MARTIN (Toulouse) qui a été recrutée comme cheffe de service du CSE.

## A venir

Prochain CSE : 12 et 13 octobre

Prochain CSE central : 18 et 19 octobre

Prochaine CSSCT : 26 et 27 octobre

Prochaine CASAR : le 9 novembre à Strasbourg.

Paris, le 28 septembre 2022

### Vos élus au CSE



#### ► Titulaires :

Karine Cévaër (Rennes), Jean-Hervé Guilcher, secrétaire du CSE (Brest), Annabelle Igier (Reims), Claire Lacroix (Marseille), Laurent Maas (Nancy), Pierre Mouchel (Bordeaux), Thierry Pujo (Limoges), Anne-Sophie Saboureau (Lyon) et Élisabeth Theuil (Clermont-Ferrand).

#### ► Suppléant·e·s :

Rabéa Chakir-Trébosc (Bordeaux), Delphine Collin (Limoges), Danilo Comodi (Le Havre), Annette Despretz (Marseille), Laurent Faure (La Fabrique, Toulouse), Chantal Frémy (Toulouse), William Maunier (Metz), Pascal Percie du Sert (La Fabrique, Lyon) et Sylvie Samson (Orléans).

#### ► Représentant syndical : Guillaume Le Gouic (Caen).

## #7

### Réunion du 7 septembre 2022

**Présents :** Jean-Manuel BERTRAND (SNJ), Karine CEVAER (CSSCT), Hervé COLOSIO (SNJ), Séverine DANGIN (CFDT), Bruno DEMANGE (FO), Emeline DROXLER (FO), Jean-Hervé GUILCHER (secrétaire de la Casar), Guillaume LE GOUIC (CGT), Laurent MAAS (CGT), Florence MALESIEUX (Sud), Béatrice MARIANI (Sud), Olivier MELINAND (CFDT).

**Pour la direction :** Karine BELLIFA (coordinatrice à la direction du numérique régional), Samuel BIGNON (DRH du Réseau France 3), Rafaèle BOURGIER (pôle Conseil et accompagnement), Xavier COLLOMBIER (adjoint à la directrice du numérique régional), Nathalie DENE (DRH adjointe chargée de la SQVT et du développement managérial), Julien DUPERRAY (coordinateur de l'information nationale – projet Tempo), Marie-Laurence FERRACCI (responsable de la coordination des projets à la direction de la Proximité), Michaël FRIEDERICH (directeur de la coordination de l'exploitation Réseau France 3), Sophie GUILLIN (chef de projet Tempo), Anne-Sophie MAXIME (coordinatrice de l'information régionale – projet Tempo), Encarna MARQUEZ (directrice du numérique de France Télévisions), Philippe MARTINETTI (président de la Casar), Christophe POUILLAIN (adjoint à la directrice de l'info régionale), Xavier RIBOULET (directeur du projet Proximité), Isabelle STAES (directrice de l'information régionale), Séverine THIREL (coordinatrice RH des projets transverses), Ana VASILE (direction du numérique de France Télévisions).

*A l'ordre du jour de cette 7<sup>e</sup> réunion de la CASAR, l'avancée de la plateforme de qualification de Strasbourg, le projet Tempo et l'avancée du projet numérique régional.*

*Les représentants du personnel ont dénoncé le fait qu'ils n'avaient pas reçu de documents sur la plupart des points, hormis quelques documents datés ou succincts (sur Tempo ou sur les ateliers de transformation des JT régionaux antérieurs au projet Tempo).*

*De ce fait, les débats autour des différents points de l'ordre du jour sont régulièrement approximatifs, lacunaires et erratiques, les élus ayant le sentiment de grapiller des bribes d'information, là où ils devraient recevoir une information structurée, claire et transparente*

*leur permettant de jouer le rôle d'analyse, d'anticipation, de prévention et de contre-propositions prévu par l'accord du 25 juin 2001 créant la CASAR, dont on rappelle qu'elle est une commission d'anticipation, de suivi et d'ajustement de la régionalisation.*

*L'accord prévoit notamment que la commission doit être en mesure de partager, d'analyser les avancées et le déploiement du projet de régionalisation, tant sur les aspects d'organisation, de conditions de travail ou de moyens, tant humains que techniques ». Elle a pour rôle « d'anticiper et de prévenir les risques professionnels liés au projet, et de proposer toute action dans ce sens ».*

*Force est de constater que l'écart avec l'accord est très important et les représentants du personnel s'interrogent sur l'opportunité de poursuivre de telles réunions dans ces conditions.*

*Le président de la commission, Philippe Martinetti s'est engagé à fournir aux membres de la commission les documents adéquats en amont de la prochaine commission, en particulier les éléments chiffrés des potentiels humains dans les antennes, une donnée que réclament les élus depuis janvier 2020, avant même la mise en place de la CASAR.*

## **Plateforme de qualification de Strasbourg**

Désormais la plateforme de Strasbourg (« site de qualification ») est censée à la fois tester le fonctionnement de la régie Mosar avec le nouvel automate Overdrive, mais aussi un certain nombre d'outils comme l'outil d'habillage qui doit succéder au Ross (MHP : moyen d'habillage de production). Elle doit en outre mettre en musique les évolutions du journal régional, telles qu'elles ont été imaginées au cours des ateliers de travail qui ont réuni rédacteurs en chef, adjoints, présentateurs, responsables d'édition et chefs info web sous l'égide de la direction de l'info régionale.

Faute de document de présentation structuré et précis, voici les bribes d'information que nous avons glanées au cours de la réunion :

**Côté calendrier**, le plateau et la régie de test de Strasbourg sont installés, ainsi que 2 salles de montage, une salle d'infographie et un « petit mixage post-production basique », selon Michaël Friederich. Il s'agit, selon lui, de tester les workflows sur un site « conforme à nos antennes ».

Pour M. Martinetti, le décalage qu'a connu le projet a été mis à profit pour avancer sur différents aspects, la direction considère qu'il ne s'agit donc pas de temps perdu.

Les membres de la CASAR et de la CSSCT doivent se rendre sur place le 9 novembre pour observer par eux-mêmes ce qu'il en est.

Selon M. Friederich, les « validations fonctionnelles » doivent commencer en octobre. Il s'agit de vérifier les fonctionnalités, les liens avec les différents éléments de la chaîne, en particulier OpenMédia. Ces vérifications seront faites par les 4 experts désignés.

Suite au détachement d'Alexandre Ledoux-Petit sur un nouveau poste à Nancy, la direction a fini par inclure dans les 4 experts Gaël Guillemot, cadre technique rouennais, ce que demandaient les élus depuis des mois car cela correspondait à un des engagements de la direction après l'échec de l'expérimentation de Rouen, engagement qui n'avait pas été respecté jusque-là.

En amont, des opérationnels métiers (par exemple des OPS) vont venir ponctuellement tester l'intégration des différents outils (console son, etc.).

Les membres de la commission déplorent que les 4 experts retenus soient tous des cadres techniques issus du métier de vidéo. Pour les élus, il est essentiel de s'appuyer sur des spécialistes dans ce type de projet. M. Friederich estime qu'un cadre technique a une vision globale, alors qu'un OPS ne l'a pas sur la partie vidéo ou serveurs.

L'appel aux référents (2 techniciens volontaires par antenne) doit être lancé courant octobre.

La direction veut ouvrir une négociation avec les organisations syndicales sur un accord d'expérimentation. Deux dates sont proposées : le 26 septembre et le 10 octobre. On attend de savoir quel sera le périmètre de la négociation (Réseau France 3 versus France Télévisions), puisque le projet est censé inclure la Corse.

Selon la direction, l'expérimentation proprement dite pourrait commencer début 2023, une fois que le NRCS sera pleinement « qualifié » (en fin d'année). Elle pourrait s'étaler sur 4 à 6 mois, avec l'objectif d'ouvrir une négociation sur les métiers avant l'été, puis une procédure d'information/consultation des instances avant toute généralisation.

Nouvelle évolution du vocabulaire, l'automate Overdrive s'appelle désormais « assistant de mise en images » et non plus « assistant de production », car cela entraînait une confusion avec le métier. Les élus ont proposé d'ajouter la notion de son, puisque l'automate est susceptible de piloter également cette fonction-là.

**Plan de prévention des risques.** Les élus ont déploré à maintes reprises l'absence d'élaboration d'un plan de prévention des risques en amont. Ce travail aurait dû être engagé dès les 1<sup>ers</sup> balbutiements du projet, la direction est une nouvelle fois en défaut sur l'anticipation et la prévention.

Dès le déploiement des 1<sup>ères</sup> régies Mosar, les risques auraient dû être identifiés. Par exemple, les consoles son installées avec ces régies sont moins ergonomiques que la génération précédente, elles impliquent des manipulations supplémentaires pour parvenir au même niveau de qualité, ce qui génère soit du temps supplémentaire pour arriver au même rendu, soit le renoncement des OPS, donc de l'empêchement à la qualité, un des principaux risques psycho-sociaux dans l'entreprise. Il faut donc identifier le risque induit par la machine elle-même, indépendamment des paramétrages qui seront définis par la suite.

La direction renvoie le sujet à la CSSCT du 14 septembre, mais les élus rappellent que la CASAR est elle-même chargée « d'anticiper et de prévenir les risques professionnels ».

**Finalités de la future régie.** A plusieurs reprises, la direction ne s'est pas cachée de la finalité du futur automate : réduire le nombre de techniciens en régie.

Les salariés et leurs représentants craignent que cette expérimentation soit essentiellement axée sur la fabrication d'un journal régional – de manière assez standardisée – au détriment des programmes d'antenne, ce qui représenterait un rétrécissement de l'activité pour le personnel technique.

Xavier Riboulet, déclare que la volonté de la direction avec la nouvelle régie serait « de faire plus d'antenne hors JT », mais rien dans les éléments communiqués jusqu'ici ne permet de le démontrer.

Au cours de la réunion, Philippe Martinetti a affirmé que la réduction du nombre de techniciens en régie devait permettre de les réaffecter sur d'autres opérations type PAE. C'est la 1<sup>ère</sup> fois que les élus entendent parler de cette orientation, la direction ayant jusqu'ici toujours affirmé que les postes supprimés en régie seraient redéployés sur les contenus.

Tout cela appelle la présentation d'un document écrit en bonne et due forme, indiquant les attendus réels du projet, les projections en termes d'emplois, de postes. La direction doit présenter des matrices de transfert prévisionnelles.

Le futur journal régional bénéficiera-t-il des mêmes fonctionnalités que les JT de la Deux ? Réponse de M. Friederich : « on va intégrer un peu de réalité augmentée, mais la dimension économique va jouer aussi ». Traduction : France 2 dispose de moyens que les régions de France 3 n'auront jamais. Nous sommes condamnés à faire moins bien.

A date, la moitié des 12 régies Mosar commandées par FTV sont installées. Ensuite, on passera à une nouvelle génération de régies pour les 12 régies suivantes du réseau régional.

## Projet Tempo

Le projet Tempo vient percuter une nouvelle fois les projets déjà en cours, en particulier le projet d'évolution du journal régional qui doit être testé à Strasbourg.

### L'équipe projet

La directrice du projet, Sophie Guillin, est venue présenter à la CASAR la méthodologie que l'équipe projet entendait mettre en œuvre et l'état des réflexions à ce stade.

Elle était accompagnée d'Anne-Sophie Maxime, ancienne rédactrice en chef de France 3 Provence-Alpes, nommée coordinatrice de l'info régionale dans l'équipe Tempo et de Julien Duperray, son homologue pour l'info nationale, ancien chef du service économique de la rédaction nationale.

L'équipe projet comprend entre autres Marie-Laure Piron (jusqu'ici chef de projet de la cellule élections, qui sera chargée de faire de la collecte documentaire) et Anne Peiffer, qui continuera en même temps à être chef de centre de France 3 Lorraine.

Le maître mot de l'équipe, selon Sophie Guillin, c'est qu'il s'agit d'opérationnels, avec une vision de terrain.

L'équipe doit être complétée par un représentant des RH. C'est, selon Sophie Guillin, la partie la plus complexe, car il faut quelqu'un familier du dialogue social et sensible aux questions de QVT. Selon la directrice du projet, « il y a un vrai sujet de prévention de risques sur certains collectifs et une problématique d'accompagnement individuel ».

Les directions de la communication et des finances seront également régulièrement mises à contribution.

### **Méthodologie**

Le délai est qualifié de « court », puisqu'il doit aboutir avant l'été, pour un déploiement à la fin de l'été 2023.

A ce stade, l'équipe projet travaille sur la base d'hypothèses, avec des « points acquis » : pas d'évolution des métiers, on ne crée pas de métiers, on fait avec les outils existants et on fait avec le réel.

Depuis sa prise de fonction le 29 août, l'équipe fait des « crash-tests » de conducteurs, à partir de l'offre du jour d'une région, des éditions nationales, de franceinfo, des 1<sup>ère</sup> et de France 3 Toutes régions. L'équipe change de région tous les jours.

Cette méthode permet, selon Sophie Guillin, de faire surgir toute une série de questions et de problèmes ; sur les servitudes à durée variable, sur qui fait l'habillage d'un sujet national, sur la transmission des sujets aux régions, etc.

Selon l'équipe projet, « l'idée n'est pas de donner un surcroît de travail à des gens qui en ont déjà beaucoup ».

Cette période de crash-tests va déboucher sur la constitution d'un comité de pilotage avec la direction artistique, celle des antennes, avec l'équipe d'IP Support.

Dans un 2<sup>e</sup> temps (potentiellement en novembre en fonction du déclenchement des infos/consult), des ateliers doivent être organisés avec les opérationnels à la rédaction nationale, dans les régions, à franceinfo autour de questions sur les marqueurs de l'info sur France 3.

Côté dialogue social, il se fera au sein des CSE du Réseau et du Siège.

A ce stade, en termes de durée, l'équipe travaille sur les tranches 12/13h et 19/20h, sans toucher à ce qu'il y a avant et sans toucher aux locales. Elle attend une confirmation de la direction des antennes. On peut donc imaginer des tranches d'environ 50 minutes.

Sur l'articulation de ces nouvelles tranches « Ici midi » et « Ici soir », plusieurs hypothèses se présentent et n'ont pas encore été tranchées :

- Une logique de pot commun où les rédactions nationales livrent 17 à 20 minutes d'informations nationales et internationales à leur main avec potentiellement une partie optionnelle

- Un rendez-vous à heure fixe pour l'info nationale et internationale. Cette hypothèse n'est pas privilégiée car certains sujets d'actu de dimension nationale feront plutôt l'ouverture du journal régional ; on ne va pas les rediffuser quelques minutes plus tard dans une tranche dédiée.
- Une logique « d'incontournables obligatoires » et de sujets optionnels.

Sophie Guillin cite des cas de figure : quand il y a en même temps l'accident de Lubrizol et la mort de Chirac, on peut imaginer que Rouen fasse 50 minutes sur Lubrizol quand Limoges fera 50 minutes sur Chirac. Entre les deux, que feront les autres régions ? Que se passe-t-il quand survient une actualité internationale « écrasante » comme le 11 septembre ? Ou une actualité régionale écrasante comme l'attentat de Nice ou les incendies en Gironde ?

La directrice du projet précise que « le 1<sup>er</sup> métier des rédactions régionales, c'est le reportage ».

Questionnée sur la place des directs nationaux dans les JT, la chef de projet répond que beaucoup ne sont pas nécessaires. En outre il y a les faux directs, plus faciles à placer au gré des divers conducteurs.

Côté risques, le projet est mécaniquement (50 minutes versus 17 minutes) susceptible d'augmenter la charge de travail des équipes « d'édition au sens large » (cadres journalistiques, présentateurs, scriptes, personnel de régie).

En termes éditoriaux, l'équipe projet identifie un risque de dilution de l'info régionale. « Il faut se poser la question de comment on le prévient ». Mais une dilution de l'info nationale est aussi possible selon l'articulation qui sera décidée. Les régions pourront-elles modifier les sujets nationaux comme le fait souvent le national avec les reportages de région ? Là aussi, cela reste à décider.

Interrogée sur la diffusion au-delà du canal 27 des contenus fabriqués par Franceinfo, Sophie Guillin précise qu'il y a 3 types de contenus fabriqués par la chaîne :

- Les desk et cabines fabriqués par les deskeurs et périmétrés à la chaîne.
- Le hub. Est-ce développable hors de l'antenne de Franceinfo ?
- Des sujets et magazines fabriqués de manière classique.

Sur le rôle d'IV3, le service est avant tout pensé pour faire remonter les sujets des régions vers les éditions nationales. En revanche, selon Sophie Guillin, « la coordination interrégionale n'est pas pensée, n'existe pas ». C'est donc un des chantiers.

La direction du projet va aller voir comment fonctionne France Bleu, puisqu'ils ont déjà ce type d'articulation de l'info.

## Numérique

D'un point de vue technique, la direction du numérique travaille parallèlement sur 3 offres : Franceinfo, France.tv et Ici.

Les deux 1ers sont développés par la direction du numérique de France télévisions, le dernier par Radio France, en co-construction avec France télévisions.

En 2022, plusieurs évolutions ont été menées sur les sites maison :

- Pour les pages régionales du site franceinfo, nouveau design, pages spéciales pour les élections ou pour des événements comme le Mondial de pétanque ou le Festival interceltique de Lorient, mise en avant des vidéos dans les articles.
- Sur France.tv, la plateforme des contenus vidéo, nouveau design et backoffice plus ergonomique. Les replays des régions sont désormais accessibles sur la plateforme dans l'onglet de la chaîne France 3 puis de la région concernée. Désormais toutes les vidéos sont gérées par un seul outil commun à France.tv et Franceinfo. La mise en ligne automatique des vidéos fonctionne mieux et génère peu de rejets.

Sur Ici, le pilotage est fait par Radio-France, puisqu'il s'agit de l'appli de France bleu. Des améliorations se font au fil de l'eau. D'ici la fin septembre, il devrait y avoir du contenu de France 3 dans l'onglet "actus régionales », mais le principal frein vient du fait que la plateforme de France bleu ne permet pas de publier des contenus vidéo dans les articles et que Radio-France ne maîtrise pas cette compétence.

Selon la direction du numérique, la collaboration n'est pas simple. Encarna Marquez, la directrice du numérique souhaite que l'appli soit pleinement fonctionnelle avant de s'attaquer au développement d'un site internet commun. Selon elle, les enjeux ne sont pas les mêmes. Une appli est un système fermé qui ne génère pas des référencement d'URL, contrairement à un site internet, et qui touche moins de gens. En d'autres termes, l'appli ICI est un compromis avec Radio France mais pas le principal enjeu de la direction.

Côté audiences, en se rebaptisant ICI, l'appli de France Bleu a presque doublé son audience, selon la direction (700 000 visiteurs uniques ces derniers mois, alors qu'auparavant France Bleu était sur une moyenne mensuelle de 450 000 visiteurs uniques).

Pour la direction, l'enjeu principal reste les sites régionaux de France 3 sous l'URL de Franceinfo, puisque c'est ce qui détermine notre référencement dans les moteurs de recherche et donc l'audience globale de franceinfo.

A ce sujet, selon Xavier Collombier, les audiences ont retrouvé le niveau de 2021 (1,4 M de visites quotidiennes cet été), après une chute à 900 000 visites par jour à l'occasion du changement de back-office, qui avait entraîné dans un 1<sup>er</sup> temps des ralentissements dans l'affichage des pages et des vidéos. Selon la direction, c'est aussi le fruit d'une politique éditoriale de mise en avant d'un certain nombre d'événements (Mondial de pétanque, etc.).

Au-delà des évolutions techniques, les élus évoquent le sous-dimensionnement persistant des moyens sur le web.

Philippe Martinetti évoque une présentation de l'évolution de l'organisation du numérique dans les antennes au 1<sup>er</sup> trimestre 2023. Un long délai que déplorent les élus alors que l'attente est très forte.

La direction dit travailler sur le sujet avec les 13 coordinateurs numériques en région (+ 5 au niveau central). D'ici la fin de l'année, elle annonce des réunions dans les régions pour élaborer l'organisation propre au territoire.

La commission a eu un débat sur la lisibilité de la nature des contenus publiés sur nos sites, en particulier l'identification des contenus produits par des journalistes et ceux qui ne le sont pas. Il s'agit de garantir la labellisation de l'info de France Télévisions souvent mise en avant par la direction et appelée de leurs vœux par les élus.

Xavier Collombier évoque une fonctionnalité d'affichage permettant de connaître la qualité de l'auteur, mais elle est à ce stade très lacunaire ou approximative. Elle doit être complète d'ici un mois selon la direction.

Le secrétaire de la CASAR  
Jean-Hervé GUILCHER  
15 septembre 2022



## Délibération du CSE Réseau France 3

### Projet de déploiement du nouveau système d'information des rédactions au sein du réseau régional France 3 - Phase 2 Conducteurs (OpenMedia)

Les représentants du personnel du CSE Réseau de France 3 sont informés en vue d'une consultation sur le projet de déploiement du nouveau système d'information des rédactions au sein du réseau régional France 3 - Phase 2 – Conducteurs (Nouvel outil OpenMedia). Ils relèvent que le projet de déploiement du nouveau système d'information constitue un projet important au regard des impacts opérationnels et organisationnels qu'il pourrait avoir sur les conditions de travail.

Contrairement à ce que le document d'information consultation met en avant, (« le déploiement du nouveau conducteur OpenMedia n'aura pas d'impact sur l'organisation, la charge et le volume de travail », p. 11) et au vu des retours d'expériences au sein des entités déjà équipées, les représentants du personnel du CSE considèrent que l'introduction de ce nouveau système d'information OpenMedia aura nécessairement des impacts sur les tâches effectuées, les modes opératoires, les modalités d'échanges et la charge de travail des salariés. Ce projet est donc susceptible de modifier les conditions de travail et d'avoir des conséquences sur la santé physique et mentale des salariés.

En outre, les représentants du personnel du CSE s'interrogent sur :

- la capacité du nouveau système à prendre en compte les besoins et les spécificités des antennes du réseau régional,
- les marges de manœuvre qu'auront les salariés pour formuler des demandes de paramétrages de ce nouveau système et tenir compte des singularités locales de leurs activités.

Après prise de connaissance du document projet et des résultats des processus d'information-consultation du CSE Central, du CSE Siège pour le périmètre des rédactions nationales et du CSE Réseau France 3 pour le périmètre de Paris-Ile de France, ils constatent que ce projet important concernera, à terme, l'ensemble des métiers rédactionnels de toutes les antennes régionales et locales.

Le nouveau système occupera une place centrale dans les activités éditoriales des antennes, étant donné :

- qu'il s'agit d'un système unique et commun à l'ensemble du groupe France Télévisions,
- qu'il concernera l'ensemble des activités de production éditoriale et de fabrication au sein des antennes régionales,

- qu'il concernera par conséquent plus d'une dizaine de métiers au sein des antennes.

Les mesures d'accompagnement prévues constituent une source d'inquiétude pour les représentants du personnel qui souhaitent savoir :

- quel sera le volume de formation prévu pour chacun des métiers et les modalités d'adaptation aux salariés ;
- quelles seront les conditions réelles du déploiement du plan de formation prévu afin d'éviter tout effet pathogène, sachant que Newsboard (phase 1) présente encore des fonctionnalités non adaptées à nos métiers et à notre organisation ;
- quels sont les moyens envisagés afin de s'assurer de son bon déroulement ;
- quels sont les éléments objectifs qui permettent d'affirmer que le logiciel est enfin stabilisé, alors que de nombreux problèmes ont émaillé et émaillent son installation au siège.

En conséquence, afin que les élus du CSE Réseau France 3 puissent rendre un avis éclairé et motivé, et proposer des pistes de préconisations pour la prévention des risques et l'amélioration des conditions de travail des personnels concernés, ils décident de recourir à une expertise, conformément aux dispositions de l'article L2315-94 du Code du Travail et mandatent le cabinet CEDAET (23, rue Yves Toudic, 75010 Paris), expert habilité par le Ministère du Travail, à cet effet.

La mission d'expertise poursuit les objectifs suivants :

- Lister les métiers concernés de manière directe ou indirecte et analyser leurs situations de travail actuelles, en les mettant en perspective avec l'organisation du travail cible découlant de l'introduction du nouveau système d'information, afin de mesurer l'impact prévisible sur les organisations et les conditions de travail, et en particulier sur la charge de travail actuelle et cible ;
- Déterminer l'existence et la nature des facteurs de risques professionnels induits par le projet lors de la phase de transition et lors de la phase post-déploiement ;
- Apporter l'aide nécessaire au CSE pour avancer des propositions dans le domaine de la prévention des risques professionnels et de l'amélioration des conditions de travail.

Afin de prévenir les risques par effet cumulatif et éviter les écueils, le CSE demande également à l'expert d'effectuer :

- des retours d'expériences de la phase 1 (Newsboard) au sein de France Télévisions en partant des REX existants mais aussi en recueillant des données de terrain complémentaires, en vue de dresser un bilan de la mise en œuvre de cette phase 1 sur les conditions de travail des personnels concernés ;
- des retours d'expériences de la phase 2 (OpenMedia) au sein de France Télévisions (PIDF) en partant des REX existants mais aussi en recueillant des données de terrain complémentaires ;
- de consolider les travaux menés dans le cadre de la conduite de ce projet, notamment les travaux de l'équipe NRCS, commission de suivi, ateliers fonctionnels spécifiques au réseau, immersions réalisées sur les sites du réseau régional, etc.

L'expert devra émettre des préconisations en vue de prévenir tout risque professionnel qui pourrait être induit par le projet et d'améliorer les conditions de travail.

La mission d'expertise concerne le périmètre du CSE du Réseau France 3, et prioritairement les sites de Nantes et d'Orléans dans lesquels le déploiement du projet doit se faire en premier lieu, ainsi que le périmètre d'une région multi-antennes.

Les élus du CSE donnent mandat à Rabéa Chakir-Trébosc, élue de la CSSCT et du CSE, et à Juliette Roché, élue du CSE et représentante de proximité de France 3 Centre-Val de Loire afin qu'elles prennent toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de cette décision.

**Adopté à l'unanimité des élus présents.**

Paris, le 20 septembre 2022



# Compte-rendu de la Commission santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT)

Réunion du 14 septembre 2022

**Présents pour la direction :** Philippe Martinetti (président de la CSSCT, directeur du Réseau France 3), Samuel Bignon (DRH du Réseau France 3), Nathalie Dené (responsable du développement de la ligne managériale et de la Santé et Qualité de Vie au Travail du Réseau), Alain Astarita (directeur de la coordination et du pilotage transverse du Réseau), Séverine Thirel (chargée de la coordination RH des projets transverses du Réseau, et du dialogue social)

**Présents pour la CSSCT :** Jean-Manuel Bertrand, Karine Cévaër (rapporteuse), Rabéa Chakir-Trébosc, Bruno Espalieu, Béatrice Mariani, Laurence Romet, Olivier Mélinand.

## 1/ Échanges sur les informations disponibles auprès des salariés utilisateurs de l'AVIWEST

*Invités :* Thomas Evrard (responsable du Pôle santé et prévention des risques), Michaël Friederich (directeur de la coordination de l'exploitation du Réseau)

Le sujet est abordé pour la 4<sup>ème</sup> fois en CSSCT et il n'est toujours pas réglé. En rabâchant que l'entreprise est dans les normes du DAS, les invités nous donnent la très désagréable impression de faire du « sur-place ». Combien de fois devons-nous préciser que l'effet thermique n'est pas ce qui nous occupe ? Combien de fois devons-nous leur expliquer que même si les scientifiques ne comprennent pas le lien de cause à effet entre champ électromagnétique et santé, les études épidémiologiques prouvent une incidence par reproductibilité. Combien de fois devons-nous souligner que le principe de précaution s'impose et que les consignes de sécurité de 2015 doivent être respectées ? Consignes supprimées par une simple note en 2017.

Par ailleurs, la diffusion en juillet 2022 d'une nouvelle fiche de consignes faisant fi de toutes nos alertes de juin (fiche distribuée en Pays-de-la Loire, Bretagne et Occitanie) nous incite à

penser que les directions de l'exploitation et de la SQVT s'amuse à nous provoquer. Elles s'en défendent évidemment, et parlent d'un malentendu et de leur bonne foi.

En revanche, des câbles de 3 m semblent désormais équiper tous les sacs Aviwest comme nous l'avions demandé. Encore faut-il qu'ils ne soient pas défectueux. C'est apparemment ce qui est en cause dans la déclaration d'accident du travail d'une salariée qui a présenté visiblement des symptômes d'électrosensibilité suite à une transmission en direct. Les symptômes sont reconnus par l'OMS (organisation mondiale de la santé) y compris par la justice française, même si le lien de causalité avec les ondes n'est pas encore établi.

Si la Suède reconnaît officiellement cette pathologie, ce n'est pas le cas de la France et l'ingénieur sécurité de la SQVT nous le rappelle ; ce qui signifie entre les lignes que des réserves sur l'accident du travail accompagneront certainement cette déclaration à la CPAM. Pourtant de plus en plus de médecins du travail s'en inquiètent.

Le directeur du Réseau se dit tout prêt à remonter nos arguments au niveau central, car ces appareils doivent être utilisés de la même façon partout à France Télévisions. Nous sommes d'accord, sauf qu'une note du siège datant de 2015 précise que les rédactions nationales, elles, utilisent ces équipements sur la base du volontariat, ce qui n'est pas le cas en région.

**Les élus de la CSSCT réclament donc que les consignes de sécurité équivalentes à celles de 2015 soient appliquées sur toutes les entités de France Télévisions et que le logo adéquat relatif aux rayonnements soit placé sur les sacs des Aviwest, TVU Pack et autres outils de transmission de ce genre, d'autant plus que leur utilisation est devenue désormais quotidienne. Nous demandons également un même traitement sur tous les sites de l'entreprise quant à la notion de volontariat.**

## **2/ Bilan de l'absentéisme du Réseau F3 et actions envisagées**

*Invité : Steve Labade (pilotage social)*

Le point sur l'absentéisme ne modifie guère l'impression d'inertie des élus de la CSSCT à l'égard de la direction de cette entreprise.

**Sur l'absentéisme**, les taux moyens ne sont pas réjouissants. Nous sommes allés chercher quelques comparaisons avec les chiffres nationaux du cabinet Verlingue ; ce travail devrait être fourni par la direction :

Taux	Entreprises françaises	France télévisions	France 3 Réseau
2017	NC	5,59 %	5,71 %
2018	4,7 %	5,88 %	6,11 %
2019	4,8 %	6,36 %	7,12 %
2020	5,7 %	9,66 %	8,98 %
2021	5,5%	6,46 %	7,45 %
Juin2022	5,6 %	7,48 %	8,55 %

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : avec ou sans Covid, la progression des taux dans le Réseau dénote une situation de plus en plus inquiétante. Les régions les plus impactées à mi-année 2022 sont la Corse (15,08%), la Nouvelle-Aquitaine (9,70 %) et PACA (9,56 %), suivies par les Pays de la Loire (9,50 %), des chiffres tous très supérieurs à la moyenne nationale des entreprises.

**Sur les documents**, nous observons qu'ils sont encore, cette année, différents selon les régions, ce que nous avons reproché lors du dernier bilan. Le pilotage social nous dit qu'il travaille sur de nouvelles formules dont il nous montre des exemples ; nous sommes stupéfaits de voir que la direction n'est pas plus avancée que cela malgré l'importance du sujet. Non seulement leurs indicateurs n'ont rien de vraiment nouveau mais toutes les propositions que nous avons faites à multiples reprises sont restées lettre morte. Notre travail est donc resté vain. Et à quoi ont servi les deux expérimentations lancées en Nouvelle-Aquitaine et à l'île de la Réunion ? Quels en sont les avantages pour le Réseau ? On ne le sait toujours pas.

Les indicateurs présentés par la direction restent quantitatifs, très peu qualitatifs. Même les statistiques par motifs, trop larges, n'aident pas à comprendre les diverses causes de l'absentéisme. Mais peut-être que la direction ne souhaite pas que le lien de causalité avec le travail soit trop évident. La liste d'indicateurs que nous avons suggérée affinait cette analyse. Un essai devait être fait en Occitanie mais la direction l'a suspendu en raison des expérimentations ; pourquoi ? La question reste entière.

Plusieurs instances du personnel alertent sur la hausse constante de l'absentéisme depuis une huitaine d'année. La lenteur de réaction de la direction à ce sujet nous consterne. Il est si essentiel de bien en saisir les raisons pour agir efficacement.

**Quant à la Direction des moyens de fabrication**, non seulement elle ne nous a transmis aucun document, n'est pas venue en CSSCT, mais elle n'a pas non plus traité le point dans ses IP malgré le fait qu'il soit à l'ordre du jour. Ils ont pourtant une quinzaine de personnes dans leur service RH. Les élus des MIF nous les ont transmis : ils ont eu le droit à 2 pauvres feuilles par site régional ne permettant aucune analyse pertinente. Des tableaux de bord existent pourtant sur la Fabrique. La CSSCTC en a eu. Mépris ou insuffisance professionnelle ? Là aussi nous nous posons la question.

**Sur les plans d'actions dans le Réseau**, un travail de collecte des pratiques a été effectué par les services RH, suivi de pistes de réflexion en prévention primaire, secondaire et tertiaire.

A la lecture du document, nous nous apercevons d'un vrai problème de formation du secteur RH. Aucun diagnostic n'a visiblement été fait au préalable et la prévention primaire est confondue avec la secondaire. Le médecin donne-t-il un traitement sans avoir diagnostiqué la maladie ? A ce stade, c'est juste un léger antidouleur qu'ils proposent ; nous sommes donc loin du traitement efficace et encore plus loin de la bonne hygiène de vie dont le but est d'empêcher que le mal arrive.

Pourtant ce diagnostic existe bel et bien ; il a été réalisé ces 3 dernières années à travers les diverses expertises, les courriers des inspecteurs du travail, les bilans des médecins et des

psychologues, les alertes des élus du personnel et même certains Copil. La direction ne peut l'ignorer, mais préfère sans doute ne pas le voir.

**Seulement voilà, pour rendre l'effort économique supportable et rompre ce cercle infernal de l'absentéisme, la direction de France Télévisions doit être en capacité de remettre en question ses méthodes de gestion et d'organisation, mais aussi son management centralisé, descendant et souvent autoritaire. Jusqu'à présent, le management participatif, la co-construction, sont restés un affichage et non un état d'esprit.**

### **3/ Plan d'accompagnement concernant le site de qualification de Strasbourg (SQS)**

*Invités : Michaël Friederich (directeur de la coordination de l'exploitation du Réseau France 3), Marie-Laurence Ferracci (responsable de la coordination des projets à la direction de la proximité), Rafael Bourgier (Pôle conseil et accompagnement)*

Pour ce point, deux fiches de mesures d'impact nous ont été fournies, l'une sur le site de qualification, l'autre sur l'automate élégamment appelé « AMIS » (assistant de mise en image et son). Nous ne pouvons évoquer que la 1<sup>ère</sup>, faute de temps.

Les invités nous présentent le SQS comme une grande armoire et l'AMIS comme un des tiroirs. On y testera donc d'autres projets mais elle sera démontée fin 2023.

Ce travail élaboré en collaboration avec le Pôle conseil et accompagnement n'est pas exhaustif mais atteste cette fois un effort pour prévenir les risques professionnels.

Sans entrer dans les détails qui demanderaient plus de temps, nous nous interrogeons sur l'absence de DUER concernant le SQS. L'évaluation des risques ne peut s'inscrire selon nous dans les DUER locaux uniquement car le SQS porte des risques intrinsèques et transversaux ; par conséquent, nous préconisons un Document unique spécifique à la plateforme ou mieux encore, un DUER élaboré au niveau de l'entreprise qui pourrait l'inclure.

Il manque également dans cette fiche des précisions sur l'ergonomie des postes de travail et des machines ; par ailleurs, n'apparaît pas plus dans les actions à mettre en œuvre, **l'implication des salariés du Réseau dans l'élaboration des cahiers des charges des équipements, malgré la demande expresse des référents de Rouen suite au risque grave.**

Le directeur de l'exploitation répond que c'est déjà le cas. Il oublie de nous dire que si ces collaborations existent, elles concernent le plus souvent des encadrants ou des salariés triés par ces derniers, sans appel à candidature communiqué à tous, bref sans transparence. Nous en voulons pour preuve les choix des matériels parfois low-cost ou inadaptés.

Le directeur du Réseau s'inscrit en faux.

Mais peut-il ouvertement affirmer que la nouvelle console audio de la régie Mosar à l'ergonomie low-cost a été choisie par les OPS au détriment de la SSL actuelle ? Les VRC qui ont été abandonnés tant ils étaient catastrophiques avaient-ils été choisis par les équipes de reportages au détriment des DSNG ? SX, XDcam, Sony 400... à chaque nouveau parc de caméra, les meilleurs JRI constatent la baisse de qualité d'image, les ont-ils choisies ? Les VPTL ont-ils été choisis par les techniciens pour remplacer les CCR dotés de plus de capacités ? Les logiciels Carlson Wagonlit Transport, Ariane cloud, Resacar, Concur, monkiosque, Pléiades E5 ou HCorpo qui ont failli provoquer un risque grave, ont-ils été aussi choisis par les salariés pour se faciliter la vie (Sur Monkiosque, la CSSCT n'est pas unanime) ? Si les salariés avaient un pouvoir de décision dans la sélection des équipements à France 3, ils en seraient les premiers informés.

Nous avons beaucoup d'autres questions à poser sur ces fiches, mais vu le temps imparti à ce point elles resteront sans réponse dans ce compte-rendu.

## 4/ Rapport d'enquête à France 3 Normandie

*Invités : Hervé Colosio (RP), Danilo Comodi (secrétaire de l'IP), Fanny Ausina-Defosse (RRH), Florence Vincelot (responsable de la SQVT)*

Contrairement à la dernière enquête paritaire de Rennes, nous avons pu cette fois obtenir le rapport, à condition qu'il ne sorte pas de la CSSCT. Nous connaissons notre devoir de confidentialité et rappelons à la direction qu'en tant qu'élus du CSE l'obtention de ce rapport est légitime. Par ailleurs, il aurait été dommage de ne pas l'avoir, vu le cas d'école qu'il relate.

Depuis près de 3 ans, nombre d'élus craignent les conséquences de l'omerta imposée par la direction aux enquêtes et investigations sur les affaires de harcèlement. Licenciements et sanctions se sont multipliés dans l'entreprise sans regard paritaire. La condamnation en justice de France Télévisions pour avoir licencié un salarié qui n'était pourtant pas cité dans le rapport d'investigation a jeté le discrédit sur cette direction capable d'utiliser un faux prétexte, qui plus est terriblement destructeur, pour se débarrasser d'un salarié.

Si la dernière affaire de Nantes a confirmé le bienfondé de nos inquiétudes en matière de harcèlement moral, celle de Rouen le démontre également en matière de sexisme et de harcèlement sexuel présumé.

La tolérance zéro imposée par Delphine Ernotte et à laquelle nous souscrivons, semble peu à peu avoir été exploitée à des fins nébuleuses. **La définition du harcèlement et du sexisme est devenue mouvante permettant dans l'entreprise des condamnations arbitraires, l'instillation d'un ordre moral et puritain stigmatisant des comportements sans aucun mauvais esprit, ou tout simplement culturels comme la tendance à se toucher plus facilement quand on est originaire du Sud.**

C'est ce qui est arrivé à un salarié de France 3 Normandie, victime d'un témoignage plus qu'approximatif d'une salariée qui se décrit comme lanceuse d'alerte et fait sans autorisation de la présumée victime qui, en fait, n'en est pas une.

Cette fausse accusation a causé au salarié un état de stress aigu qui l'a conduit à l'hôpital et qui a été reconnu en accident du travail par la CPAM.

Nous demandons à la direction de tirer les leçons de cette nouvelle histoire qui aurait pu finir plus mal.

Selon la CSSCT, un débat doit avoir lieu sur les critères précis du sexisme et du harcèlement, afin de ne pas laisser libre cours aux abus. Le contexte, les personnes dans leur globalité doivent être pris en compte.

**De plus, la participation des représentants du personnel via les référents harcèlement, élus CSSCT/CSE et représentants de proximité est pour nous indispensable au respect du principe démocratique qui tend à préserver de l'abus de pouvoir quel qu'il soit, tout en préservant la protection des protagonistes. Qu'elles soient issues d'alertes d'élus, de la direction ou de la LDH, les enquêtes doivent bénéficier d'un regard croisé et sans doute d'un accompagnement d'expert, vu la complexité de ces sujets.**

Un texte résultant de ce débat doit être inscrit dans le futur accord QVT.